

revenu est modeste ou faible. Nulle initiative n'a été prise jusqu'à ce que la Commission d'étude ait été créée en toute hâte et qu'elle ait fait enquête d'un bout à l'autre du Canada.

Je commence à comprendre parfaitement pourquoi le ministre des Transports a décidé de prendre la direction de la Commission d'étude. Je ne connais pas un autre organisme de ce genre qui ait jamais été dirigé par un ministre. A mon avis, c'était bien étrange, mais je crois savoir pourquoi le ministre l'a fait. Lorsqu'un gouvernement n'aime pas les recommandations d'une commission, on jette le rapport aux oubliettes. C'est, je pense, ce qu'on aurait fait si la Commission avait été confiée à un groupe indépendant et si le gouvernement n'avait pas aimé les recommandations de cette Commission. Alors, le ministre des Transports a décidé de ne pas courir ce risque et il a lui-même dirigé la Commission d'étude. Nous espérons alors que le gouvernement apprécierait les recommandations de la Commission d'étude. Toutefois, le gouvernement n'était pas même disposé à les accepter. La Commission était présidée par le ministre responsable du logement, et sa démission, à mon sens, souligne l'échec absolu du gouvernement dans la solution du problème national du logement.

Ce qui m'étonne le plus, cet après-midi, dans le discours du ministre, c'est une absence totale de considération pour les gens à revenu moyen ou faible et même, pis encore, une ignorance complète de la façon dont les gens sont appelés à vivre au Canada, exception faite des classes à revenu élevé. En l'écoutant, je me rappelais qu'on avait dit à Marie-Antoinette, avant la révolution française, que les gens n'avaient pas de pain, à quoi elle avait répondu, gaïement et avec logique: «Qu'ils mangent des brioches!» Aujourd'hui, le premier ministre, lorsqu'on lui a dit que les gens n'avaient pas de maisons où se loger, a aussi répondu gaïement: «Qu'ils aillent au Bugaboo, aux Antilles ou ailleurs. Il n'y a pas de crise du logement au Canada.»

• (8.10 p.m.)

Cela nous rappelle, en passant, un incident survenu il n'y a pas si longtemps. Le premier ministre, voulant mettre en pratique ses principes de démocratie directe, se dirigeait vers la Petite Bourgogne, quartier de Montréal, en voie de rénovation, et fut pris d'assaut par un groupe de locataires qui demandaient à cor et à cri de nouveaux logements. Le premier ministre n'avait absolument rien à leur dire. Il s'en alla en renonçant à la démocratie de participation. Il n'avait aucun programme d'habitation à leur offrir. Il ne savait même

[M^{me} MacInnis.]

pas que ces gens avaient besoin de logements. C'est ce qui devrait nous inquiéter au Canada. Le premier ministre (M. Trudeau) s'inquiète de la constitution et, comme les premiers ministres l'ont fait au cours des ans, il s'en sert pour justifier son inaction. Son attitude n'a rien de nouveau. Pendant longtemps la constitution a servi de paravent à l'inertie devant les problèmes pressants qui se posaient à l'échelon fédéral. Au lieu de passer son temps à s'inquiéter de la constitution et de s'en servir pour justifier son inaction, le premier ministre devrait commencer à s'inquiéter des Canadiens, surtout du bien-être de ceux qui ont des revenus modestes et qui ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Considérons le rapport Hellyer un instant. Il affirme courageusement que chaque Canadien a le droit fondamental d'avoir un abri propre et chaud. Toutefois, le gouvernement sait ou devrait savoir que l'entreprise privée ne peut pas répondre aux besoins domiciliaires de près des deux tiers des familles canadiennes dont le revenu annuel est inférieur à \$7,500. Le gouvernement se rend compte également que son agence, la Société centrale d'hypothèques et de logement, a largement répondu par le passé aux besoins de 15 p. 100 des Canadiens dont les revenus sont les plus élevés au Canada, même si tous les contribuables canadiens en assurent le maintien. Le gouvernement sait que plus d'un million de familles canadiennes ont des revenus inférieurs à \$5,500. Tous les spécialistes en matière d'habitation au Canada ont déclaré que des logements sociaux correspondant aux besoins des groupes à faible revenu est le seul moyen qui leur permette d'espérer avoir un logement convenable.

Malgré cela, la commission d'étude a recommandé une immobilisation complète des programmes de logements sociaux, jusqu'à ce que les caractéristiques désavantageuses puissent être éliminées. Même alors, le gouvernement n'était pas disposé à accepter le rapport. Monsieur l'Orateur, je viens de Vancouver où deux grands projets de rénovation urbaine sont en voie de préparation. Les architectes et d'autres y travaillent depuis deux ans.

M. Francis: Puis-je poser une question à l'honorable représentante?

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Je ne veux pas répondre aux questions maintenant, mais à la fin de mon discours.

Des demandes réitérées ont été faites au gouvernement pour qu'il autorise ces projets et que les travaux commencent afin de loger les personnes qui ont un besoin urgent de maisons modernes et convenables. Ces efforts ont échoué. Aujourd'hui encore, mon collègue